



Communiqué de presse

Lundi 7 décembre 2020

La Ville de Paris lance la première semaine de la laïcité dans les écoles et les collèges

Le 9 décembre, date anniversaire de la loi de 1905, est plus que jamais un jour symbolique pour l'école de la République. À cette occasion, la Ville de Paris organise dès lundi une semaine de la laïcité, avec des ateliers dans les écoles et les collèges parisiens, et annonce la réinstallation de l'Observatoire Parisien de la Laïcité.

La loi du 9 décembre 1905 est capitale. Elle instaure la laïcité à la française en proclamant la liberté de conscience, garantissant le libre exercice des cultes et en posant le principe fondamental de séparation entre l'État et les Églises.

Dans le contexte de l'assassinat de Samuel Paty, la Ville de Paris organise la semaine de la laïcité dans les écoles et les collèges parisiens, du 7 au 11 décembre. Des ateliers sont prévus sur les temps périscolaires dans les écoles, animés par les lecteurs de la Ville, en lien avec le Centre Paris Lecture, et dans les collèges, avec les adjoints éducatifs, en lien avec le rectorat de Paris.

Ce lundi, 34 collégiens de tous les arrondissements parisiens, sont invités à échanger et débattre sur la laïcité et les valeurs de la République avec Anne Hidalgo, Maire de Paris, le Recteur de Paris et des adjoints Patrick Bloche, Hélène Bidard, Anne-Claire Boux et Dominique Versini. Tania de Montaigne, écrivaine et lauréate 2018 du prix de la laïcité du Comité Laïcité République sera également présente lors du débat.

Par ailleurs, la Maire de Paris présidera la première réunion de l'Observatoire Parisien de la laïcité renouvelé dans le cadre de cette nouvelle mandature. Il sera présidé par Olivier Rousselle, conseiller d'Etat, et comportera un élu de chaque groupe politique du Conseil de Paris et un collègue de personnalités qualifiées.

Il poursuivra des missions de formation, d'avis, d'analyse et d'entretien avec les services et les partenaires de la Ville notamment les associations bénéficiant de subventions.

Contact presse : Antoine Demière – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr